

Charte Ethique

Favoriser l'accomplissement du Compagnon du Solaire :

**par son métier,
dans une perspective d'ouverture,
de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être
à travers une éthique professionnelle.**

➔ Cette éthique professionnelle vise à respecter trois valeurs cardinales :

- La diffusion d'une énergie propre
- La réalisation d'un bel ouvrage
- Le partage des savoirs

➔ L'objectif final consiste, pour le Compagnon du Solaire, à maîtriser l'ensemble des compétences requises de la définition du besoin de son client jusqu'à la maintenance du produit installé.

➔ Ceci impose pour tout *Compagnon du solaire* :

- de réaliser des installations solaires de grande qualité,
- de transmettre à l'utilisateur toutes les informations et explications nécessaires à la parfaite appropriation de son installation solaire,
- au cours de la durée de vie de l'installation, de respecter les règles contractuelles élémentaires d'intervention et d'accompagnement du client,
- d'exercer le rôle de conseil qui est le sien dans une perspective plus globale de règles HQE.

Jean Marc BERNARD
Directeur

Les Compagnons du Solaire

Savoie Technolac - Module B
27, allée du Lac d'Aiguebelette - BP 271 - 73375 BOURGET-du-LAC
Tél. 04 79 26 44 68 - Fax 04 79 26 44 71 - www.lescompagnonsdusolaire.org